

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_002](#) | [Système pénal. XVIIe-XVIIIe siècles](#)[CollectionBoite_002-13-chem](#) | [Les Nus-pieds. Item](#)[Bigot de Monville, Alexandre, Mémoires du président Bigot de Monville sur la sédition des nu-pieds et l'interdiction du Parlement de Normandie en 1639, 1876](#) | [Le calme de la ville \[?\]](#)

Bigot de Monville, Alexandre, Mémoires du président Bigot de Monville sur la sédition des nu-pieds et l'interdiction du Parlement de Normandie en 1639, 1876 | Le calme de la ville [?]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb002_f0678

SourceBoite_002-13-chem | Les Nus-pieds.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Bigot de Monville, Alexandre](#)

Références bibliographiques[Bigot de Monville, Mémoires du président Bigot de Monville sur la sédition des nu-pieds et l'interdiction du Parlement de Normandie en 1639](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Le culte de la ville : le mot de
troupe

Les soldats "si bouillants, et les de Rouen
qui ils croyaient de la rébellion, de ce que le logeoi
se regrettent de leurs boutiques, leur discontinuer
leur travail et jurant fort nielle le jour de
leur amon; mais peu après ils ouvrent leur force
de changer d'humeur : f 225.

Il semble que le peur - ite été avec, de
monna troupe et ni de renouer de la chancelier
"M. le chancelier qui croyait de commiser le
périlleuse de son (à 9.11.17, au moment d'un
de Rouen) si c'est là H ce qui il ont de son
de guerre... on dit que le fourrier qui est venu
quelques jours au moment d'empêcher le cosé, avant que
de partir de Paris, avait fait un testament. Les
officiers de troupe et ceux de la ville de M. le
chancelier ont vu les choses et un est sur
qu'ils leur ont été représentés." 228
(229)

